

vain prétendrait-on que l'industrie du coton en a été principalement atteinte. Loin d'avoir été préjudiciable à l'industrie du coton en France, la guerre des Etats-Unis a peut-être atténué les effets du traité de commerce. En Angleterre, où chaque établissement consomme des quantités considérables de coton on ne fait d'approvisionnement que pour un laps de temps assez court car il faudrait des capitaux énormes pour l'approvisionnement d'un an.

En France, où nos établissements n'ont pas, à quelques exceptions près, la même importance, chaque industriel peut faire des approvisionnements pour une saison, sans y consacrer une aussi grande mise de fonds.

Les Anglais ayant dû renouveler leurs achats à la hausse, leur prix de revient s'est augmenté d'autant lorsqu'en France les prix sont restés presque stationnaires, par cette raison qu'on travaillait avec des cotons achetés aux prix anciens. C'est là ce qui a permis à nos fils de se maintenir sur le marché en concurrence avec les produits anglais.

Mais, que serait-il advenu si nos filateurs et nos fabricants avaient consommé des matières achetées à la hausse ?

La conséquence est facile à déduire : c'est que la lutte eût été impossible. Il faut donc reconnaître que le jour où nous payerons la matière au même prix que les anglais, la concurrence deviendra plus redoutable que jamais.

Nous n'avons point entrevu, jusqu'à présent, les avantages que peut nous offrir le traité de commerce.

Si dans l'avenir quelque compensation nous était offerte qui puisse remédier aux conséquences du mal qui nous étreint, nous reconnaitrions volontiers que le traité peut être durable puisqu'il offre des avantages réciproques pour les contractants.

Citons en terminant l'amendement présenté au Corps Législatif sur le projet d'adresse, par MM. Jules Brame, Kolb-Bernard, Poyet-Quertier, Randoing, de Wendel, Quesné, Le Clerc d'Osmonville et le marquis de Blasseville.

Cet amendement est ainsi conçu :  
« Votre Majesté connaît les grandes souffrances qui desolent nos principales villes manufacturières. Elle cherche par les dons les plus généreux à les soulager. Mais, des esprits sérieux attribuant cette fâcheuse situation, pour la plus grande part, à la mise à exécution des traités de commerce anglo-français et franco-belge, la chambre appelle respectueusement l'attention et la sollicitude de l'Empereur sur cette grave question. Elle prie Votre Majesté d'ordonner une enquête sur les résultats réels de ces traités, afin de faire cesser les incertitudes et les appréhensions de nos populations laborieuses, si elles ne sont pas fondées. »

J. REBOUX.

On écrit de la Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1862 :

Nous voici arrivés à notre poste, et nous nous empressons de donner à nos amis le aperçu général des affaires politiques et commerciales du pays, tout en nous référant à notre circulaire du 10 décembre dernier.

Dès le début, prévoyant la guerre et la nécessité de subvenir aux besoins alimentaires du Sud, les planteurs ont détourné une partie de leurs terres cotonnières pour y cultiver des céréales, des légumes, etc., etc. Il y a donc positivement moins de terres employées à la culture du coton que les années précédentes. Le temps, toutefois, a été favorable à cette plante textile jusqu'à la fin du mois de juillet, quand des pluies incessantes ont commencé à tomber jusqu'à la mi-septembre et ont fait des dommages sérieux tant à la quantité qu'à la qualité de la récolte. A partir de cette dernière époque, le temps a été plus favorable, dans l'ensemble, pour réparer en partie, les torts des mois pluvieux. Des gelées noires (killing frosts), il y en a eu en novembre dans l'Arkansas, le Tennessee, les Carolines, la Georgie, ainsi que dans le nord des Etats du Golfe, mais, déduction faite de tous ces mécomptes, on peut encore s'attendre à une récolte de trois millions et demi à quatre millions de balles, qualités inférieures plutôt que bonnes.

Beaucoup de planteurs pour économiser les frais d'assurance contre les risques de feu, ont laissé leur coton dans les champs au lieu de le cueillir, ce qui n'améliora certainement pas la qualité. Ceux, au contraire, qui ont cueilli avaient à lutter contre les difficultés de l'emballage ; à cause du brouillard il y a disette de toile et de cordes, et les planteurs ont souvent été obligés d'employer à l'exportation quelle matière pour faire une espèce de couverture. On s'est servi même des planches de bois à cet effet, et nous vous en prévenons d'avance, afin que vous sachiez à quoi vous en tenir sous ce rapport.

Jusqu'à présent il ne s'est fait que quelques expéditions insignifiantes, par 2 à 300 balles pour la Havane, sur des petits bâtiments qui ont forcé le blocus. Ces envois ont pu être assurés à raison de 10 %, par nos compagnies d'assurance, contre les risques de guerre et de mer. On n'a rien fait encore pour l'Europe, mais il y a une expédition prête à partir en quelques jours, sous les auspices du consul de France. Deux ou trois maisons ont acheté un steamer américain, au prix de 100,000 dollars, pour le faire naviguer entre la France et la Havane, pour le faire naviguer entre la France et la Havane, pour le faire naviguer entre la France et la Havane.

Le stock sur place n'est que de 12,000 balles, très mal assorti. Aussi s'est-on obligé d'acheter sur les plantations à livrer ; c'est ainsi que les affaires en question se sont faites pour la Havane et le Havre. Les autorités ont permis l'arrivée de ces cotons jusqu'en ville, à condition qu'ils seraient embarqués de suite pour l'étranger. Dernièrement cependant elles ont été averties que ces envois pour la Havane sont dirigés en suite au Nord des Etats-Unis, et c'est ce qui a décidé la législature de la Louisiane à préparer un projet de loi ayant pour but de défendre toute expédition ultérieure pendant la durée du blocus. On ne veut pas que cet article profite aux gens du Nord.

Ces affaires à livrer directement des plantations ont été traitées sur la base de 3 1/2 % pour middling de Liverpool, mais elle laisse beaucoup à désirer sous le rapport de leur ar-

rivée à bonne fin ; les planteurs, après avoir reçu des avances, ne se soucient guère de la livraison, et le seul moyen sûr d'adopter pour de pareilles transactions et celui d'acheter le coton sur les lieux-mêmes, le classer, le passer à et le faire ensuite livrer sans retard dans une des villes riveraines près de la Nouvelle-Orléans, telle que Baton-Rouge, par exemple, où les bons magasins ne manquent pas et les compagnies non plus pour assurer contre le feu.

Les changes sont montés, à la suite de la suspension des paiements en espèces par les banques, jusqu'au taux extraordinaires de 130-135 le sterling et fr. 4-50 à 4-40 les francs ; toutefois la demande a été si faible que ces cours n'ont pu se soutenir, et aujourd'hui on cote 118 à 120 sur Londres, et fr. 4-60 à 4-70 sur Paris, grâce aux derniers achats faits pour le Havre. Du reste, la demande est presque nulle et restreinte à des petites sommes. Il est clair aussi que lors de la réouverture éventuelle des ports, ces taux auront à subir une nouvelle diminution.

Cette réouverture dépend naturellement de la part que les puissances européennes veulent prendre à nos affaires, et à cet égard il est bon de dire que si le blocus n'est pas levé en mars ou au plus tard au commencement d'avril, nos planteurs se verront dans la nécessité de produire encore plus de céréales, légumes, etc., etc., que dans le passé, au grand détriment de la culture du coton, et peut-être n'en planteront-ils même qu'avec beaucoup de circonspection, si la perspective en mars n'est pas encore dessinée pour la prochaine rupture du blocus.

Et, en effet, si malgré la continuation du blocus, le planteur s'arrangeait pour avoir une récolte ordinaire, il aurait, à un moment donné, probablement deux récoltes à vendre et cela déprimerait les prix d'une façon ruineuse pour lui. Il est donc de son intérêt, si le blocus subsiste, de ne pas faire du coton, et de réserver ses champs à la production des denrées alimentaires qu'il vendra avec bénéfice, en attendant que sa récolte actuelle soit réalisée.

Lorsque le blocus sera levé, il ne faudra pas pour cela s'imaginer que le coton nous arrivera de suite en grandes quantités ; les moyens de transport ne sont pas aussi nombreux que naguère, car la moitié des bateaux à vapeur qui faisaient ce service appartenait au Nord, qui les a retirés du littoral du Sud ; ceux qui seront encore disponibles manqueraient d'équipages, tandis que les chemins de fer se trouveront à moitié détruits ou encombrés par le transport de toutes sortes de marchandises. Au surplus, le fret de coton, dans les premiers temps, sera si cher que les planteurs ne se soucieront guère de hâter l'envoi de leur coton sur les marchés, d'autant moins qu'ils viennent de se faire de leurs embarras financiers en se faisant voter par la Législature de l'Etat un emprunt de sept millions de dollars par l'émission des bons du trésor de la Louisiane contre dépôt de cotons. Ce qui retiendra aussi l'article dans l'intérieur pendant un certain laps de temps, ce sont les hauts frets qu'on aura à payer pour l'Europe et qui auront pour conséquence la dépression des prix de la marchandise. Il est très probable que les premiers navires arrivés pour prendre cargaison après la réouverture de la navigation pourront dicter les taux de 4 à 5 c. par livre, et ceci joint à la baisse inévitable des changes ne peut que nuire aux prix.

Par la même raison il n'y aura pas accumulation subite de stocks en Europe, l'exportation de l'Amérique sera lente et pénible, tandis que les besoins de votre côté de l'Atlantique n'en seront que plus pressants.

Voilà, Messieurs, le fidèle tableau de votre situation et de celle de l'article. Nous continuerons de vous tenir au courant des changements notables qui peuvent survenir d'ici à peu de temps, et nous nous occuperons dès à présent de chercher un moyen pour faire avancer, malgré les difficultés de guerre, quelques parties de coton à ceux de nos amis qui ont bien voulu nous honorer de leurs ordres. Quant à leurs lettres, elles nous parviendront, via la Havane, en les adressant à nos amis, Messieurs B.-H. Schoder et Co, à Amsterdam.

### Exposition de Londres.

Nous trouvons dans une lettre de Londres des détails assez curieux sur quelques-uns des derniers objets envoyés des pays les plus lointains pour figurer à l'Exposition internationale :

« En ce moment, écrit-on, les ouvriers sont en train de planter en plein air, au centre des jardins de la Société royale d'horticulture, un mat d'une prodigieuse dimension. C'est un pin qui n'a pas moins de 240 pieds anglais de hauteur.

« L'Australie a envoyé un obélisque en bois doré, haut de 75 pieds, mesurant 10 pieds de large à sa base, et qui représente exactement la quantité d'or exportée de la colonie depuis 1851. La base de cette espèce de monument sera entourée de spécimens de terrain et de rocs aurifères, au milieu desquels fonctionnera une machine à broyer le quartz.

« L'Australie ne produit pas que des métaux précieux ; on trouvera aussi dans ses sables des diamants de la plus belle eau. Il en a été découvert un de trois grains qui égale en pureté le diamant blanc indien, et vient d'être remis aux commissaires pour prendre place parmi les productions australiennes. »

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Marseille, 6 mars.

Le transport à vapeur l'Aube est arrivé hier du Mexique après une rapide traversée. Il rapporte que les troupes françaises et mexicaines fraternisaient. Les Mexicains déclaraient être prêts à se rallier à nous pour marcher de concert sur leur capitale, mais ils refusaient d'agir avec les Espagnols. Les guérillas attaquaient, du reste, les Espagnols isolés.

A la Vera-Cruz on croyait à une acceptation de l'ultimatum de la part de Juárez, gislature de Tennessee est convoquée pour délibérer sur la rentrée dans l'Union.

Le bruit court que des corps considérables de confédérés reviennent de Manassas.

Columbus n'est pas évacué. Le bateau à vapeur City of Baltimore est en retard de 3 jours.

Vienne, 6 mars.

On assure que l'exécution militaire des impôts en Transylvanie est suspendue.

La Presse de Vienne donne des nouvelles de Grèce jusqu'au 3. Des négociations seraient entamées avec les insurgés pour amener la capitulation de Nauplie. Le roi voudrait seulement donner l'amnistie aux soldats jusqu'au grade de sergent.

Les autres parties du royaume continuent à être tranquilles.

Shanghai, 23 janvier.

Les insurgés s'étant avancés dans la direction de Shanghai, une proclamation des consuls a annoncé que cette ville était placée sous leur protection. Des renforts ont été envoyés à Shanghai.

Saigon, 28 janvier.

De nouveaux désordres ont eu lieu à Gombodia. Le gouvernement Siamois a envoyé des forces considérables contre les insurgés.

Marseille, 6 mars.

Il est question d'un voyage à Paris de Saïd-Pacha vers la fin d'avril. S. A. serait accompagnée de Koenigbey, son ancien précepteur, aujourd'hui son secrétaire, et de Zulfuca-Pacha, ministre des affaires étrangères. Saïd-Pacha porte à 25,000 le nombre des travailleurs sur l'isthme de Suez. Le canal d'eau douce est achevé et le gouvernement égyptien paraît décidé à reorganiser la navigation de la mer Rouge.

Trieste, 6 mars.

Athènes 1<sup>er</sup>. — Les troupes royales n'ont pas renouvelé leur attaque contre les tranchements des insurgés, elles attendent des renforts.

Le golfe d'Argos a été déclaré en état de blocus.

Un décret royal offre à tous les coupables militaires, sauf les auteurs de la rébellion, une amnistie jusqu'au commencement du bombardement de Nauplie. M. Tricupis, ministre grec en Angleterre, actuellement en congé à Athènes, est chargé par le roi d'aller avec le ministre français M. Bourée, à Nauplie, pour faire des propositions aux insurgés.

Turin, 6 mars.

Les nouvelles de Naples annoncent que les bandes de Crocco et de Schiavone et non pas Chiavone en personne, comme le bruit en courait s'efforcent de pénétrer en Calabre, pour attendre du côté de la mer Ionienne un débarquement de réactionnaires. Le général Remi a empêché ce mouvement et les deux bandes sont retournées du côté du lac Tétolo.

New-York, 21 février, au soir.

Le Democrat de St-Jones, annonce que deux régiments confédérés qui arrivaient au fort Donnellson venaient de Nashville se sont rendus aux fédéraux, en disant qu'ils en avaient assez de batailles avec les fédéraux.

On assure que les Tennesseins ne permettront pas aux forces confédérées de Bowling-Green de livrer bataille à Nashville.

Le maréchal de Clarkville a convoqué un meeting à l'effet de révoquer tous les actes inconstitutionnels passés par la législature.

Les officiers du Tennessee déclarent que le Tennessee fera bientôt retour à l'Union.

Miramont est arrivé à la Havane, il doit retourner en Europe.

Beaugard est à Nashville avec 65,000 hommes.

Le change est à 114 ; l'or de 31/2 à 33/4 p. c. l'agio.

New-York, 22 février,

par l'Edimbourg.

Un télégramme de Saint-Louis annonce que le prévôt maréchal de Clarkville a prié les fédéraux d'occuper la ville. La lé-

### FAITS DIVERS.

Les officiers du 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers, en garnison à Sarreguemines, ayant été invités à dîner par les officiers prussiens de la garnison de Sarrebourg, ont été autorisés par le ministre de la guerre à accepter l'invitation et s'y sont rendus le 16 février.

Le banquet se composait d'environ 70 officiers prussiens appartenant aux garnisons de Sarrebourg, de Sarrelouis et de Trèves et de 16 officiers français.

Nos officiers ont été reçus avec la plus amicale courtoisie ; la fraternité militaire a été l'âme de cette réunion, qui a laissé les meilleurs souvenirs à chacun des convives.

M. le major (lieutenant-colonel) de Wedel, du 40<sup>e</sup> de ligne prussien, présidait le banquet. Cet officier supérieur, après plusieurs toasts à l'armée française dont il a exalté la bravoure et les glorieux succès, a porté, dans les termes les plus chaleureux, la santé de S. M. l'Empereur Napoléon III.

M. le chef d'escadron Landry, du 1<sup>er</sup> de cuirassiers, chef de la députation française, a répondu énergiquement à ces toasts, en portant la santé de S. M. le roi Guillaume 1<sup>er</sup> et de sa vaillante armée.

Les officiers prussiens étaient venus à cheval au-devant de nos officiers que des voitures attendaient à la gare ; ils les ont reconduits le lendemain au chemin de fer, où les adieux ont été échangés de part et d'autre avec une égale cordialité.

— La spéculation, dit le Courrier de Lyon, cherche aujourd'hui à s'emparer de tout. On se souvient encore qu'en 1835, Nina-Lassave, la concubine du régicide Fieschi, bien que privée d'un œil, fut engagée, moyennant finance, à trôner dans le comptoir d'un limonadier de la place de la Bourse. La foule fut immense, on faisait queue à la porte de l'établissement ; mais la police intervint et fit bientôt cesser cette fructueuse mais honteuse exhibition.

Des propositions analogues ont été faites, il y a peu de temps, à Marie Pichon, par quelques spéculateurs lyonnais ; mais cette fille, encore sous l'impression des pénibles débats dans lesquels elle a joué un des principaux rôles, et guidée par un de ses sentiments d'honneur qu'on ne saurait trop approuver, a vertement éconduit les entrepreneurs des propositions qui lui étaient adressées.

— On a annoncé hier la faillite de la maison Sir Henry et Edward Muggerridge, grande et ancienne maison de Londres, pour le commerce des bies. Le passif est estimé à 150,000 livres sterl. sur lesquels 30,000 ne sont pas garanties. La baisse continue des cours est, paraît-il, la principale cause de l'embarras dans lequel elle se trouve.

— On écrit d'Alger :

« Le célèbre chasseur, Jules Gérard, s'occupe activement, comme nous l'avons déjà dit, d'organiser en Algérie de grandes et petites chasses, pour l'agrément des nombreux étrangers qui viennent passer à Alger la saison d'hiver ; des guides interprètes se sont mis à la disposition des voyageurs qui voudront faire des excursions dans l'intérieur du pays. D'après une lettre adressée par M. Jules Gérard, ce projet sera entièrement réalisé l'hiver prochain.

« En attendant, les derniers froids aidant, le gibier est devenu abondant aux environs d'Alger ; on y fait la chasse au sanglier, à la regaia, dans une partie de la Mitidja très pittoresque et très accidentée. Dans l'Est, aux environs de Ghelma, c'est une autre espèce de gibier qui s'agit de combattre. Tout récemment, une énorme lionne avait paru dans la campagne. On a fait un appel à un chasseur renommé, M. Bombonnel. Traquer et tuer la terrible bête a été pour l'intrepide Bombonnel l'affaire d'une nuit et d'un fusil nouveau modèle. Que les lions et panthères se hâtent, la fin de leur règne approche. Déjà fort rares, dans les portions civilisées de l'Algérie, ils passeront d'ici à quelques années à l'état d'animaux fabuleux. Dans les légendes futures, Gérard, Chassaing, Bombonnel, prendront le nom d'hercule et leur carabine perfectionnée sera la massue d'Alcide.

« La neige, si peu attendue et une série de petites pluies douces, ont donné la meilleure apparence aux récoltes algériennes, surtout en céréales.

« Tout nous confirme dans l'espoir que l'inauguration du chemin de fer d'Alger à Blidah aura lieu le 15 août prochain.

« Les dernières études de la ligne de Constantine à la mer sont poursuivies activement ; il en est de même pour la ligne d'Oran à Blidah. »

### VARIÉTÉS.

#### CHASSE & CROIX DE BOUSBECQUES (1).

Bousbecques a, en ce moment, une certaine célébrité relative, que lui valent les eaux de la Lys. C'est le point de départ, la source, pour ainsi dire, d'une entreprise qui a une importance énorme au point de vue de l'industrie et de la salubrité, et qui datera, parmi les innovations utiles, qu'on doit, il faut le reconnaître, à l'initiative d'hommes nouveaux, qui font, peu à peu, regagner un temps trop longtemps perdu. Mais là n'est pas aujourd'hui la question.

En allant visiter les appareils destinés aux eaux de la Lys, nous nous rappelâmes une notice remarquable de M. E. de Coussemaker sur une chasse et une croix très curieuses, œuvre d'orfèvrerie du XIII<sup>e</sup> siècle, que possède l'église de Bousbecques.

M. E. de Coussemaker, membre correspondant de l'Institut et l'un des archéologues les plus distingués du pays, a fait de cette chasse et de cette croix une description savante et exacte, dans une brochure de luxe, accompagnée de chromolithographies, très bien faites, exécutées avec un soin tout particulier d'après les dessins de M. Hüek.

Nous citerons quelques passages du livre de M. de Coussemaker non-seulement à cause de la description de cette chasse, mais encore parce qu'il renferme des indications précieuses, nécessaires pour se guider dans ce dédale qu'on nomme l'archéologie.

Ce reliquaire, dans les planches I et II, est représenté sur deux faces.

Mais laissons parler l'auteur :

« Le reliquaire de Bousbecques figure une église. Selon un symbolisme généralement adopté, dit l'abbé Texier (2), la chasse est une église matérielle, l'église de la terre, et l'image de la cité céleste du paradis. Aussi, sur un grand nombre de chasses limousines, Notre-Seigneur est figuré à un bout de la chasse, à l'orient. N'est-il pas ce soleil de justice qui s'est levé dans la hauteur des cieux ? Visitant

(1) Paris, librairie archéologique de V. Didron, rue Saint-Dominique-Saint Germain, 23. — Lille, L. Quarré, libraire, Grand-Place, 64. — Edition de luxe, tirée à 250 exemplaires seulement.

(2) Annales archéologiques de M. Didron. (T. XIV, p. 115.)

nos crient ex alto. A l'extrémité du petit édifice est la porte par laquelle les reliques sont introduites dans cet asile sacré ; et saint Pierre, armé de ses clefs, est figuré sur le seuil, dont il garde l'entrée. D'autres fois, c'est le saint lui-même dont les restes reposent dans la chasse, qui accueille et introduit les fidèles.

« La chasse de Bousbecques représente donc une église ; mais on n'y voit, quant aux personnalités placées à l'entrée et à l'extrémité opposée, rien de symbolisme décrit par le célèbre archéologue que nous venons de citer. Ce n'est pas Notre-Seigneur qui se trouve à l'orient ; ce n'est ni saint Pierre ni le saint dont les restes ont été renfermés dans la chasse, qui est à l'entrée. » (Page 7.)

Ici nous arrivons aux indications dont nous parlons plus haut. Elles éclairent une question, agitée souvent par les peintres religieux — à propos des formes à donner aux personnages qu'ils représentent. —

(Page 8 à 11.) « Pour chercher à déterminer le caractère de ces personnages, rappelons tout de suites quelques principes iconographiques, qui serviraient en même temps à fixer les attributs des autres figures de la chasse. A cet égard nous donnerons la parole à un des maîtres de la science. »

« Voici ce que rapporte M. Didron dans son Manuel d'Iconographie chrétienne :

« En iconographie, dit-il, un attribut caractérise la sainteté : c'est le nimbe, auréole circulaire dont on environne la tête des personnes divines, célestes et vertueuses ; de Dieu, des anges, et des saints. A l'époque où les lois de l'iconographie religieuse sont observées rigoureusement, jamais cet attribut, sauf erreur ou impossibilité, ne fait défaut ; toujours il éclaire la tête des personnes sacrées. — Quand un individu est encore en réserve à Dieu, aux anges et aux apôtres : c'est la nudité des pieds. La Vierge elle-même n'a pas le droit d'être représentée pieds nus. On ne découvre pas à plus forte raison, les pieds des autres saints, le nimbe et la nudité des pieds sont donc les caractères archéologiques de la plus haute importance. Tout individu nimbe est saint ; tout saint est chaste et dont le nimbe est orné d'un croix, ne peut être qu'une des trois personnes divines. Telle est la règle invariable. (Iconographie chrétienne, par M. Didron sine, p. 132.)

« Les deux personnages dont il vient d'être parlé, c'est-à-dire celui qui est à la porte d'entrée de la chasse (Voir planche I.), comme celui qui est placé à l'extrémité opposée (Voir planche II), ont tous deux les pieds nus et la tête nimbe. Ce sont donc au moins deux apôtres. Le premier tient de ses deux mains un livre qu'il serre contre sa poitrine ; il est imberbe ; l'autre, dont la figure est garnie et la tête fournie de cheveux abondants et bouclés, porte dans la main gauche un rouleau sur lequel l'index de la main droite appelle l'attention.

« Le livre et le rouleau indiquent une autre distinction. Généralement on met un livre dans la main des apôtres qui ont déposé dans les écrits la doctrine du Christ. Ainsi représente-t-on saint Paul, les évangélistes Pierre, Jacques et Jude. Les autres, qui n'ont rien écrit de fixe, ont des rouleaux qui figurent leurs prédications. — Toutefois, cette règle souffre de nombreuses exceptions. — Il y a des patriarches et des prophètes avec des livres ; il y a des apôtres et des évangélistes avec des rouleaux. (Iconographie chrétienne, p. 304.) De sorte qu'en l'absence d'autres indications, la distinction entre les évangélistes et les autres apôtres est fort difficile à établir. Il en est ainsi dans la chasse de Bousbecques ; faute d'attribut spécial, il n'est guère possible de désigner d'une manière précise ceux des apôtres ou des évangélistes que l'artiste a voulu figurer. E. S.

(La fin au prochain numéro.)

### THÉÂTRE de ROUBAIX

RUE NEUVE-DU-FONTENAY.

DIMANCHE 9 MARS 1862.

1. LE SAVETIER DE LA RUE QUINCAM-POIX, drame en 5 actes.
2. PAS DE FUMÉE SANS FEU, comédie-proverbe en 1 acte, mêlée de couplets.
3. LA ROSE DE SAINT-FLOUR, opérette en 1 acte.

Ouverture des bureaux à 5 h. — Lever du rideau à 5 h. 1/2.

LUNDI 10.

Spectacle demandé.

1. UN TROUPIER QUI SUIVIT LES BONNES, comédie-vaudeville en 3 actes.
2. LES DOMESTIQUES, comédie en 3 actes, mêlée de chants.

Ouverture des bureaux à 6 heures. — Lever du rideau à 6 h. 1/2.

Prix des places : Loges de première galerie, 3 fr. 50 ; fauteuil de première galerie, 3 fr. ; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50 ; première galerie, 2 fr. ; stalles de parquet, 2 fr. ; deuxième galerie, 1 fr. 25 ; parquet, 1 fr. 25 ; parterre, 75 c. ; amphithéâtre, 50 c.

On peut se procurer des cachets à l'avance, de 9 heures à midi, chez J. Reboux, Grande-Rue, 56, et de 1 heure à 4 heures, au Théâtre.

Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les cachets pris à l'avance, pour les places au-dessus de 2 fr. Pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.